



Recherche en un coup d'œil

Délinquantes autochtones : Profil et évolution de la population

MOTS CLÉS : *Délinquantes autochtones, profil, changement de la population au fil du temps*

Ce que cela signifie

À l'aide d'analyses portant sur une période de dix ans, nous avons pu démontrer, d'une part, que les délinquantes autochtones et non autochtones présentent des disparités en ce qui concerne de nombreux indicateurs de résultats correctionnels, et, d'autre part, que des écarts séparent les délinquantes issues des Premières Nations et les délinquantes métisses. Ces résultats devraient servir d'assises à un examen global des antécédents sociaux et correctionnels des délinquantes issues des Premières Nations et des délinquantes métisses.

Les résultats de la présente étude pourraient orienter l'élaboration de politiques et de pratiques touchant les délinquantes autochtones au sein du Service correctionnel du Canada (SCC). Par ailleurs, l'étude a permis de dégager des tendances qui reflètent la réalité vécue par les délinquantes avant leur incarcération. Selon toute vraisemblance, la solution la plus efficace pour combler le fossé entre les délinquantes autochtones et non autochtones au moment de l'admission serait que les intervenants du gouvernement et de la collectivité se concertent pour mettre au point une approche globale.

Ce que nous avons constaté

Dans l'ensemble, les délinquantes autochtones affichaient des profils plus criminogènes – c'est-à-dire qu'elles présentaient davantage de facteurs favorisant la criminalité – que les délinquantes non autochtones; cette situation est demeurée relativement inchangée au fil du temps. Si les différences entre les délinquantes issues des Premières Nations et les délinquantes métisses se sont révélées moins évidentes, nous avons tout de même constaté que les délinquantes issues des Premières Nations avaient davantage d'antécédents criminogènes.

Les délinquantes autochtones se révèlent à la fois plus jeunes et moins éduquées que les délinquantes non autochtones au moment de l'admission. Au cours de la période à l'étude, les délinquantes issues des Premières Nations étaient plus susceptibles que les délinquantes métisses et non autochtones de purger des peines de durée indéterminée et d'être déclarées coupables d'une infraction avec violence. Le niveau de risque et de besoins des délinquantes issues des Premières Nations et des délinquantes métisses était sensiblement le même, et ces deux groupes ont présenté des risques statiques et des besoins liés aux facteurs criminogènes plus élevés que ceux des délinquantes non autochtones. À cet égard, l'étude a d'ailleurs révélé des besoins liés aux facteurs criminogènes particulièrement élevés dans les domaines de la toxicomanie, de l'emploi et de la vie personnelle et

affective chez les délinquantes issues des Premières Nations et les délinquantes métisses.

En ce qui concerne la mise en liberté, les délinquantes autochtones étaient moins nombreuses que les délinquantes non autochtones à se voir accorder une libération discrétionnaire (c.-à-d. la semi-liberté ou la libération conditionnelle totale). Entre 2003 et 2005, le taux de libérations discrétionnaires accordées aux délinquantes métisses était très semblable à celui des délinquantes non autochtones, mais il a décliné au point de rejoindre celui des délinquantes issues des Premières Nations à la fin de la période étudiée.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les Autochtones sont surreprésentés au sein du système correctionnel canadien, et tout particulièrement les délinquantes autochtones, qui y enregistrent la plus forte croissance. La présente étude visait donc à apporter une compréhension plus complète des caractéristiques propres aux délinquantes autochtones et à dégager les structures de changement au fil du temps, dans le but d'appuyer les initiatives stratégiques et la prise de décisions à l'avenir. Les résultats permettront d'orienter des travaux de recherche plus approfondis sur les délinquantes autochtones sous responsabilité fédérale.

Ce que nous avons fait

L'échantillon à l'étude se divisait en cinq cohortes d'admission, de deux ans consécutifs chacune, au cours de la période allant du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2013. Les données provenaient des bases de données électroniques du SCC sur les cohortes de délinquantes incarcérées et de délinquantes mises en liberté. Nous avons regroupé les délinquantes de l'échantillon en fonction de leur appartenance ethnique, puis nous avons dégagé les structures des changements au fil du temps à l'aide de méthodes d'analyse et de comparaison.

Pour de plus amples renseignements

Beaudette, J., Cheverie, M. et Gobeil, R. (2014). *Délinquantes autochtones : Profil et évolution de la population* (Rapport de recherche R-341). Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter le site Internet pour obtenir la liste complète des publications de recherche.